



Direction des Affaires Générales/Service des Marchés

COMMUNIQUE N° 172/19/DG/CNPS DU 18 DEC 2019

DIRECTION DES FINANCES ET
 TRAVAIL
 17.12.2019
 VISA
 DF

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 28 OCTOBRE 2019

relatif à l'acquisition des mobiliers de bureau pour les services extérieurs de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, en un (01) lot. Relance 2018 du lot 2.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°028/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 28 octobre 2019 pour l'acquisition des mobiliers de bureau pour les services extérieurs de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, en un (01) lot, relance du marché résilié n°002/M/CNPS/DG/CIPM/19 du 01/02/2019 passé après Appel d'Offres National ouvert n°25/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 du 30 octobre 2018, se présente ainsi qu'il suit:

LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HTT	DELAJ D'EXECUTION
1	H-F IERMAN SARL BP : 3 654 Yaoundé Tél : 6 77 709 000	268 000 000 FCFA	Trois (03) mois

L'attributaire dudit lot est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9ème étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS à la place de l'Indépendance pour les formalités de notification d'attribution du Marché .

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer, retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Interne de Passation des Marchés porte 416 immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

Yaoundé le 18 DEC 2019

LE DIRECTEUR GENERAL



Noël Alain Olivier Mekulu
Mwondo Akama

Ampliations

- PCA
- DECT
- DAG
- SM
- Affichage
- Archives/Chrono



Direction des Affaires Générales/Service des Marchés

DECISION N° 1646/9/DG/CNPS DU

18 DEC 2019

028/AONO/CNPS/DG/CIPM/19
 DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES
 17.12.2019
 COMPTABILITE

Portant attribution d'un Marché relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert

n°028/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 28 octobre 2019 pour l'acquisition des mobiliers de bureau pour les services extérieurs de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, en un (01) lot. Relance du marché resilié n°002/M/CNPS/DG/CIPM/19 du 01/02/2019.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité instituant une Conférence Inter africaine de la Prévoyance Sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n°95/136 du 24 juillet 1995 ;
- VU le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU la Résolution n° 036/19/PCA du 31 juillet 2019 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
- VU la décision n°920/19/DG/CNPS du 19/07/2019 portant résiliation du marché n°002/M/CNPS/DG/CIPM/19 du 01/02/2019 passé après Appel d'Offres National ouvert n°25/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 du 30 octobre 2018 pour l'acquisition des mobiliers de bureau pour les services extérieurs de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, en 2 lots indépendants, en procédure d'urgence (lot2) ;
- VU l'Avis d'Appel d'Offres n° 028/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 28 octobre 2019 pour l'acquisition des mobiliers de bureau pour les services extérieurs de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, en un (01) lot. Relance du marché resilié n°002/M/CNPS/DG/CIPM/19 du 01/02/2019 ;
- VU le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 02 décembre 2019.

DECIDE :

Article 1^{er}.

- La Société BETTERMAN SARL BP. 3 654 Yaoundé est déclarée adjudicataire dudit lot un (01) relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 028/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 28 octobre 2019 ci-dessus visé suivant le tableau ci-après :

LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HTT	DELAI D'EXECUTION
1	BETTERMAN SARL BP : 3 654 Yaoundé Tél : 6 77 709 000	268 000 000 FCFA	Trois (03) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- PCA
- CA
- DC
- DAC/SM
- DCCT



Yaoundé, le 18 DEC 2019

LE DIRECTEUR GENERAL

Abel Alain Olivier Mekulu
Mwendo Akame